

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 13 décembre 2022**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2022-12-13-81 | Renouvellement du Conseil d'Administration
Rapporteur** Moysse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 10
Nombre de pouvoir : 3
Nombre d'excusés : 4
Convoqué le 8 déc. 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse , Madame Nicole Auvray , Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Annie Geslin donne pouvoir à Madame Nicole Auvray , Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Véronique Brard-Wulfranc.

Etaient excusés sans pouvoir :

Madame Murielle Renaux, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

Vu :

- Le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.123-6, R.123-11, R.123-12 et R.123-15,

Considérant :

- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) constitue un établissement public géré par le Conseil d'administration composé, conformément à la délibération du Conseil municipal du 20 octobre 2022, de seize membres et d'un Président : huit membres sont élus par le Conseil municipal, huit membres sont nommés par le Maire, parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune.
- La démission de Mme Agnès BONVALET en cours de mandat.
- Le Conseil municipal a désigné pour le représenter :
 1. Mme Nicole AUVRAY
 2. Mme Florence BOUCARD
 3. Mme Marie-Pierre RODRIGUEZ
 4. M. Francis SCHILLIGER
 5. Mme Catherine OLIVIER
 6. Mme Laëtitia LE BECHEC
 7. Mme Murielle RENAUX
 8. Mme Karine PÉGON
- Les huit membres nommés par le Maire, par arrêté, en date du 17 juin 2020 et du 23 septembre 2020 sont :
 - Représentant(e) de l'Union Départementale des associations familiales
– Mme Annie GESLIN
 - Représentant(e) d'une association de personnes âgées
– Mme Danielle BOULAIS, Association Ensemble et Solidaires UNRPA
 - Représentants d'une association œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion
 - Mme Michèle HENRY, Association Secours Catholique
 - M. Jacques DUTHEIL, Association Secours Populaire
 - M. Alain GOUSSAULT, Fédération Solidarauto Réseau de garages solidaires
 - Mme Véronique BRARD-WULFRANC, Petits Frères des Pauvres
 - Représentant d'une association de personnes handicapées
– M. Jean-Pierre MIREY, Association Sésame Autisme Normandie
 - Représentant d'une association locale d'animation sociale
– M. Didier BURG, Association CNL

Le Président du Centre communal d'action sociale est de droit Monsieur Joachim MOYSE, Maire.

Le Conseil d'administration décide :

- D'installer le nouveau Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Saint-Étienne-du-Rouvray dans ses fonctions.

Résultat du vote :

Par : 13 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/12/2022

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20221213-2022-12-13-81-DE

Publié ou notifié :

03 JAN 2023